



TRAVAIL

5¢

NUMÉRO SPÉCIAL

ORGANE OFFICIEL DE LA C.T.C.C. - MONTRÉAL

JUILLET 1948

LA CLASSE OUVRIERE A AUSSI DES DROITS ! ELLE LES DEFEND



Ces vaillants ouvriers qui ont tout fait pour assurer la prospérité de l'entreprise qui les employait, doivent aujourd'hui recourir au dernier moyen pour obliger le patron à les respecter. Ils n'ont pas craint de s'imposer ce dur sacrifice: leur geste prépare un avenir meilleur pour leur famille. De plus, ils assurent ainsi de meilleures conditions de travail pour tous leurs camarades de l'industrie.

« Et tout d'abord, on doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens. » (PIE XI)

L'auteur de l'article paru dans l'Union des Cantons de l'Est ne semble pas du tout préparé à jouer un rôle dans les relations ouvrières-patronales. Il écrit entre autre chose: "L'on voit combien il est dangereux, même dans un souci d'apostolat ouvrier, et de contrat sympathique avec les masses de travailleurs, de s'attacher à satisfaire les aspirations ouvrières, au risque de favoriser une interprétation "ouvriéristes" des documents pontificaux, et de perdre de vue la nécessité économique de l'heure présente".

L'on a pourtant guère besoin d'une seconde vision et d'une intelligence géniale pour constater qu'à l'heure présente l'ECONOMIE sert admirablement bien les tenants du capital, qui se construisent de superbes châteaux, qui roulent en limousines et qui amassent une jolie fortune. Par contre, il suffit d'un peu d'esprit d'observation pour voir que les masses ouvrières prennent ce qu'elles peuvent de la prospérité actuelle, qu'elles se débattent dans un cercle vicieux, dont elles ne sont

certainement pas les responsables puisqu'on ne lui donne pas voix à la direction économique de la nation. Va-t-elle prendre sur ses épaules tous les sacrifices nécessaires et laisser au capital les avantages possibles? Non! Qu'on commence par permettre à la classe ouvrière de participer à la vie économique, politique et sociale de la nation et puis alors... Pour le moment, elle n'est pas responsable de la hausse du coût de la vie, elle n'a pas à en souffrir seule. En ce qui concerne l'interprétation des documents pontificaux, rappelons qu'ils ont été écrits spécialement à l'intention des masses laborieuses. Les patrons y prennent ce qui fait leur affaire, en ayant bien soin de biffer ce qu'ils recommandent concernant la participation ouvrière à la direction de l'ECONOMIE. Habiteriez-vous dans les "superbes taudis" dont vous voyez les photographies à l'intérieur, Monsieur le valet du capital? Non! Eh bien, sachez que les ouvriers ne les aiment pas plus que vous et pour leur permettre de loger ailleurs, il leur faut un salaire VITAL.

LE SALAIRE ACTUEL DES EMPLOYÉS DU MEUBLE EST BEAUCOUP TROP BAS



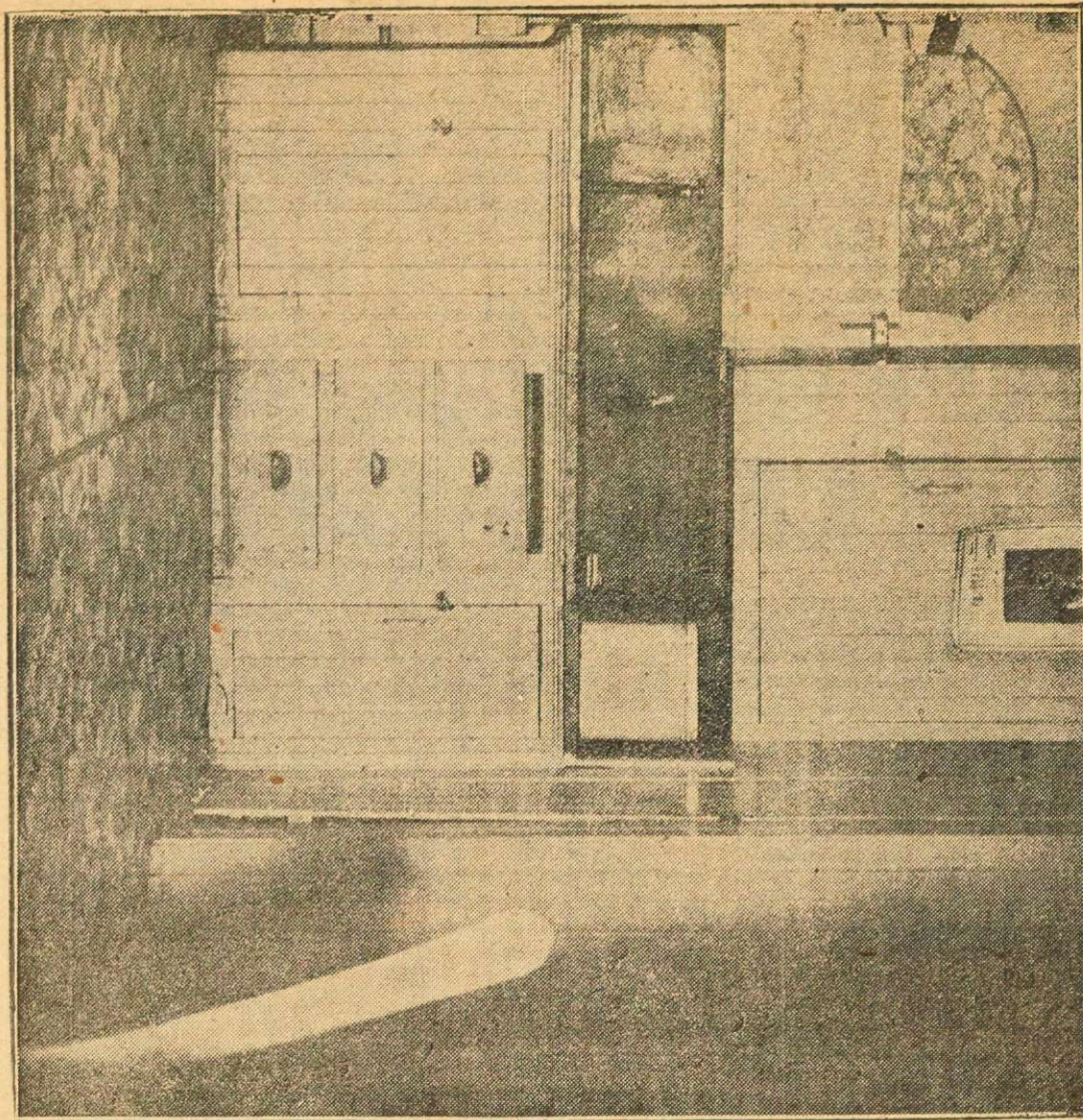
L'un a travaillé dix ans dans cette manufacture, l'autre 20 ans peut-être, un autre depuis son enfance. Aujourd'hui ils veulent que le patron reconnaisse les services qu'ils ont rendus; ils demandent une petite augmentation de .15, après avoir été 24 mois sans en bénéficier. La réponse patronale a été RIEN, vous aurez RIEN. Courageux et fiers, en hommes de coeur, en syndiqués chrétiens, ils ont décidé de faire la grève, une juste grève, pour une juste cause.

« Il importe donc d'attribuer à chacun ce qui lui revient et de ramener aux exigences du bien commun ou aux normes de la justice sociale, la distribution des ressources de ce monde, dont le flagrant contraste entre une poignée de riches et une multitude d'indigents atteste de nos jours, aux yeux de l'homme de coeur, les graves dérèglements. » (PIE XI)

Le salaire actuel des employés du meuble est dérisoire! Et comme les patrons ne payent convenablement leurs ouvriers que s'ils y sont forcés d'une façon ou d'une autre, les syndicats ont dû déclarer la grève. Jamais grève n'a été plus juste, plus raisonnable, plus nécessaire. L'industrie du meuble emploie des pères de famille en majorité. Comment ont-ils pu réussir à vivre jusqu'à présent, c'est là un tour de force dont seul peut être capable l'ouvrier. Mais que de sacrifices cachent cette triste situation. Que de fois la maman était malade et de-

rait retarder des mois avant de visiter le médecin, que de fois le jeune garçon ou la jeune fille avait besoin de vêtements qu'on ne pouvait se procurer, que de fois le papa a souffert de ne pouvoir donner aux siens la subsistance nécessaire. "Oui quel contraste entre cette poignée de riches et cette multitude d'indigents." Il est temps plus que jamais que nos industriels, nos riches prennent leurs responsabilités sociales, sinon la menace du communisme pourrait bien devenir une réalité plus dangereuse et plus agissante qu'aucune force ne saurait arrêter.

"SANS COMMENTAIRE"



Echec des premières négociations au Service de conciliation du ministère du Travail, le 15

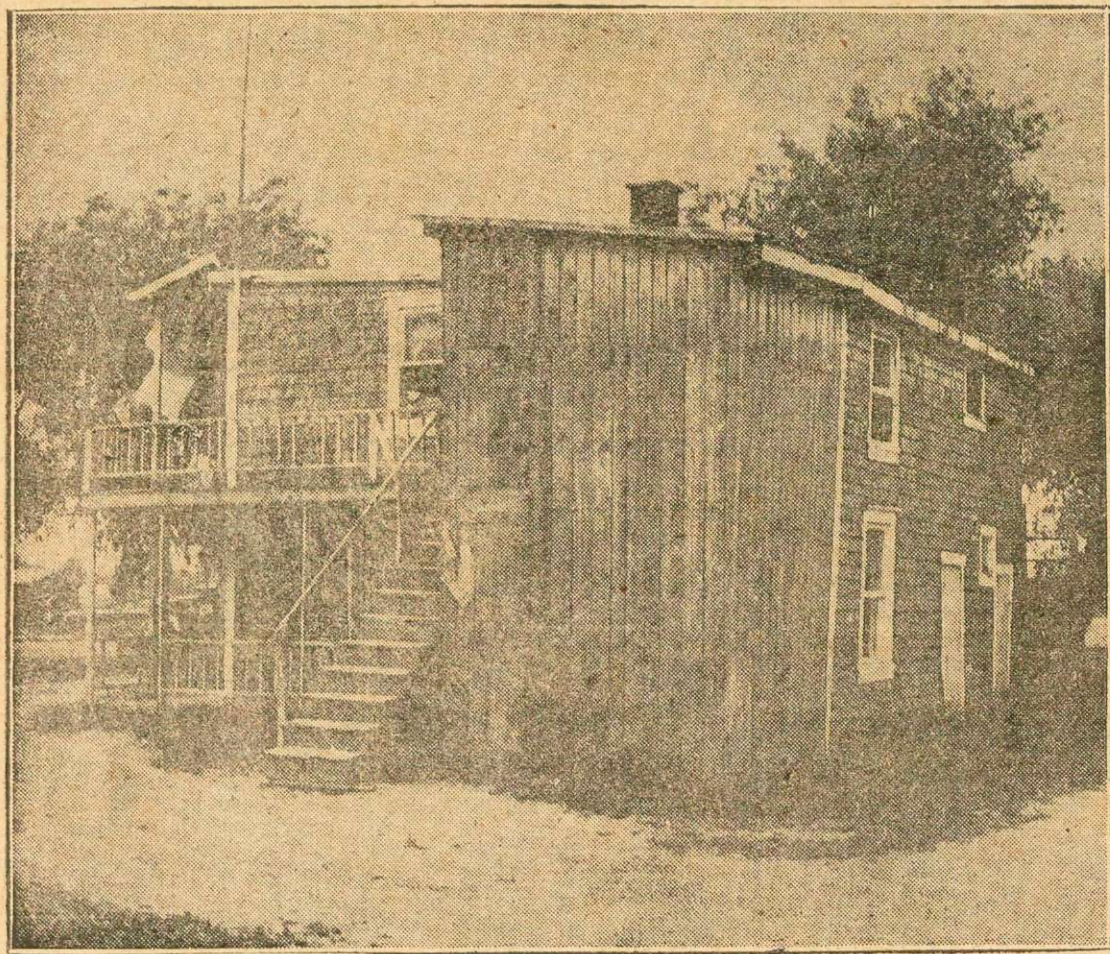
Tous les délégués des différents syndicats du meuble assistaient à cette réunion, où le procureur des patrons a pris une attitude répréhensible. Le représentant patronal refuse de rouvrir les négociations proprement dites.

Tous les délégués des syndicats affectés par la décision arbitrale s'étaient rendus jeudi dernier au bureau du Service de Concilia-

tion du ministère du Travail, où devaient s'ouvrir de nouveaux pourparlers entre les parties intéressées. On s'attendait naturellement

à ce que le représentant de l'association soumette les propositions des employeurs, mais non, il insinua tout au plus que les grévistes se rendaient coupables d'actes illégaux en empêchant le personnel de bureau, ainsi que les officiers des compa-

LE CAPITALISME EN SERAIT-IL RESPONSABLE ?...



Un père de famille, employé du meuble, y habite dans un logement de 3 appartements avec sa femme et ses deux enfants. Il gagne \$22.00 par semaine. Peut-on lui en vouloir de réclamer une augmentation de salaire ?...

LES EMPLOYÉS DU MEUBLE ONT TOUJOURS GAGNÉ DES SALAIRES DE FAMINE; CE TEMPS EST TERMINÉ !

Aucun ouvrier ne peut vivre convenablement avec un salaire de 65c l'heure. Telle est la moyenne payée dans l'industrie du meuble.

L'industrie du meuble est devenue florissante dans le Québec; elle a enrichi ses propriétaires jusqu'au million en certains cas; elle s'appuie sur une main-d'œuvre experte et stable; elle a connu durant la guerre un essor incomparable; elle vend sa production tant au pays qu'à l'étranger; elle bénéficie d'immenses ressources forestières mises à la disposition des manufacturiers par le gouvernement. En un mot, en tenant compte des quelques exceptions, l'on peut affirmer qu'elle est solidement établie, que les demandes sont grandes, que ses revenus sont formidables et que rien ne laisse prévoir de fléchissement dans sa production.

LE ROLE DU TRAVAIL DANS CETTE EVOLUTION INDUSTRIELLE

Comment cette industrie a-t-elle pu se développer si rapidement en si peu d'année? De 35 manufactures en 1939, elle atteint aujourd'hui 263 ateliers différents. Certes, il nous faut féliciter les industriels eux-mêmes pour leur esprit d'initiative et pour la hardiesse avec laquelle ils ont dirigé son évolution. Toutefois, demandons-nous si leurs ouvriers ont bé-

néficiés des progrès de l'industrie comme ils étaient en droit de l'exiger? En moyenne, les 16,071 ouvriers du meuble retirent \$33.00 par semaine. Vue le nombre relativement restreint d'employés, il est évident que cette moyenne ne représente pas en fait les salaires de l'industrie; il suffit, en effet de quelque 5,000 ouvriers gagnant \$40.00 et plus pour élever la moyenne des salaires à \$33.00, bien que la majorité ne gagne que \$25.00 et \$28.00. D'ailleurs, en fait, le \$30.00 est plus fréquent que le \$33.00. Quel père de famille peut vivre avec un tel revenu? Aucun démentement! Pourtant, il faut admettre que les progrès de l'industrie ont été possibles grâce surtout aux ouvriers. A ses débuts, les employés ont consenti de bonne grâce à travailler pour des salaires de famine; ils ont voulu collaborer avec le capital à l'expansion de l'industrie; bien que les salaires subissaient une majoration de 60 et 70 pour cent pendant la guerre, ils se contentaient eux de faibles augmentations. Mais aujourd'hui, que la plupart des manufacturiers du meuble se sont enrichis, alors que la hausse du coût de la vie a presque doublé depuis deux ans, peuvent-ils accepter des salaires aussi dérisoires sans être accusés d'imbéciles?

gnies d'entrer au travail. Il pose donc la condition suivante à la reprise des négociations: "que recommandation soit faite immédiatement aux grévistes de laisser entrer les personnes susmentionnées." La réplique de M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., qui agissait comme représentant syndical, ne s'est pas faite attendre: "Nous n'avons jamais eu l'intention de commettre d'actes illégaux. Dans la majorité des cas les grévistes n'ont pas eu à empêcher ces gens d'entrer au travail, puisqu'ils n'y sont pas venus. De toute façon, nous ferons de nouveau une recommandation en conséquence."

Mais, quelques instants après, l'on devait se rendre compte qu'il s'agissait là d'un guet-apens de la part des patrons, car malgré l'engagement pris par le syndicat, il fut impossible de discuter du règlement de la

grève. Le procureur des compagnies s'est contenté de dire qu'après l'exécution de sa demande, il y aurait possibilité de parler "affaires".

QUE SIGNIFIE CETTE ATTITUDE

Il semble bien que les patrons ont voulu retarder les négociations, afin d'épuiser les grévistes. Confortablement assis sur leurs mil-

lions, ils voudraient peut-être que leurs employés viennent se mettre à leurs genoux pour demander le retour au travail. Ils savent que les ouvriers doivent

s'imposer de durs sacrifices en temps de grève, et comptent probablement sur ce fait, ils espèrent que dans une semaine les revendications seront moins rigides.

"Si c'est ainsi que vous calculez, Messieurs les Patrons, détrompez-vous immédiatement! Ne croyez pas affamer les ouvriers! 80,000 de leurs confrères,

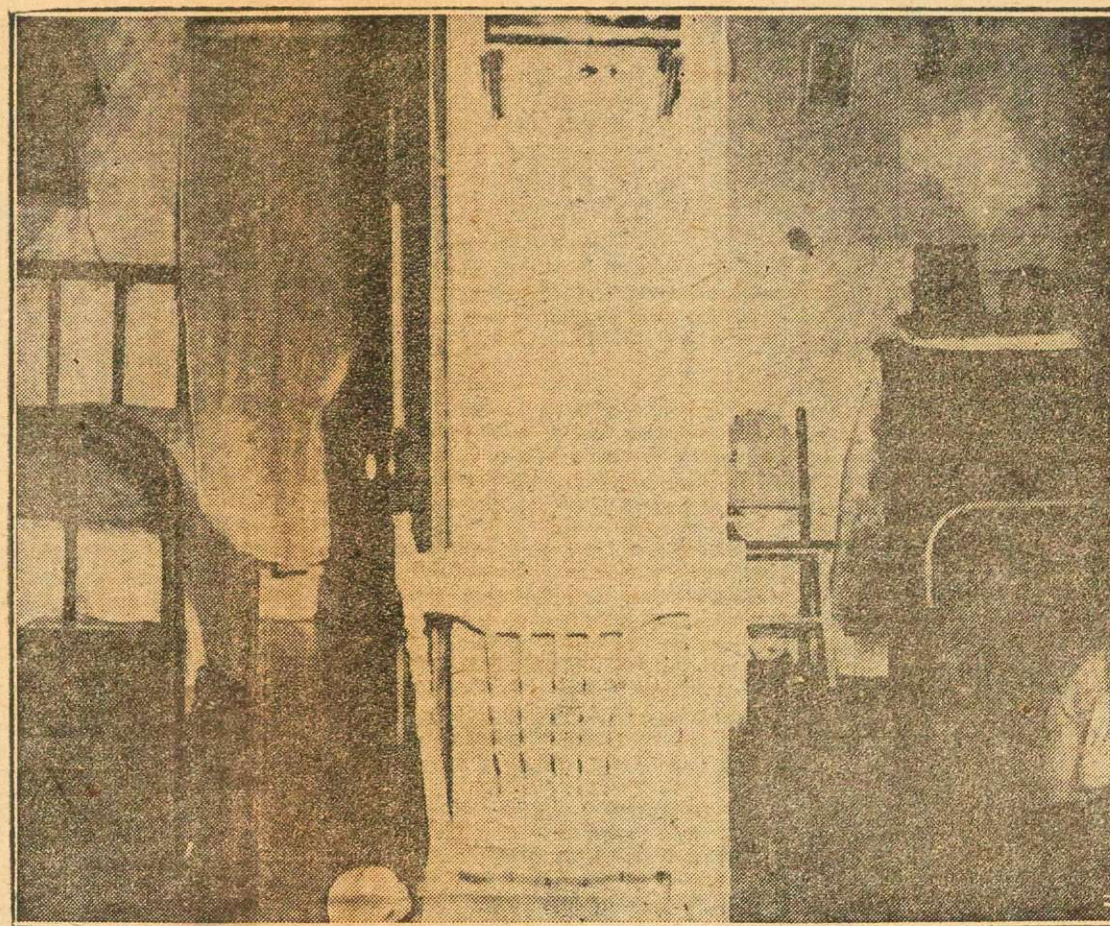
membres de la C. T. C. C., leur viendront en aide, en temps et lieu. D'ailleurs, il n'y a qu'une solution au conflit: LA VICTOIRE OUVRIERE!"

L'augmentation de 15 cents l'heure, tout à fait justifiée; les grévistes tiendront jusqu'à la victoire; la population toute entière les appuie.

TOUTE LA POPULATION OUVRIERE APPUIE LEUR DETERMINATION

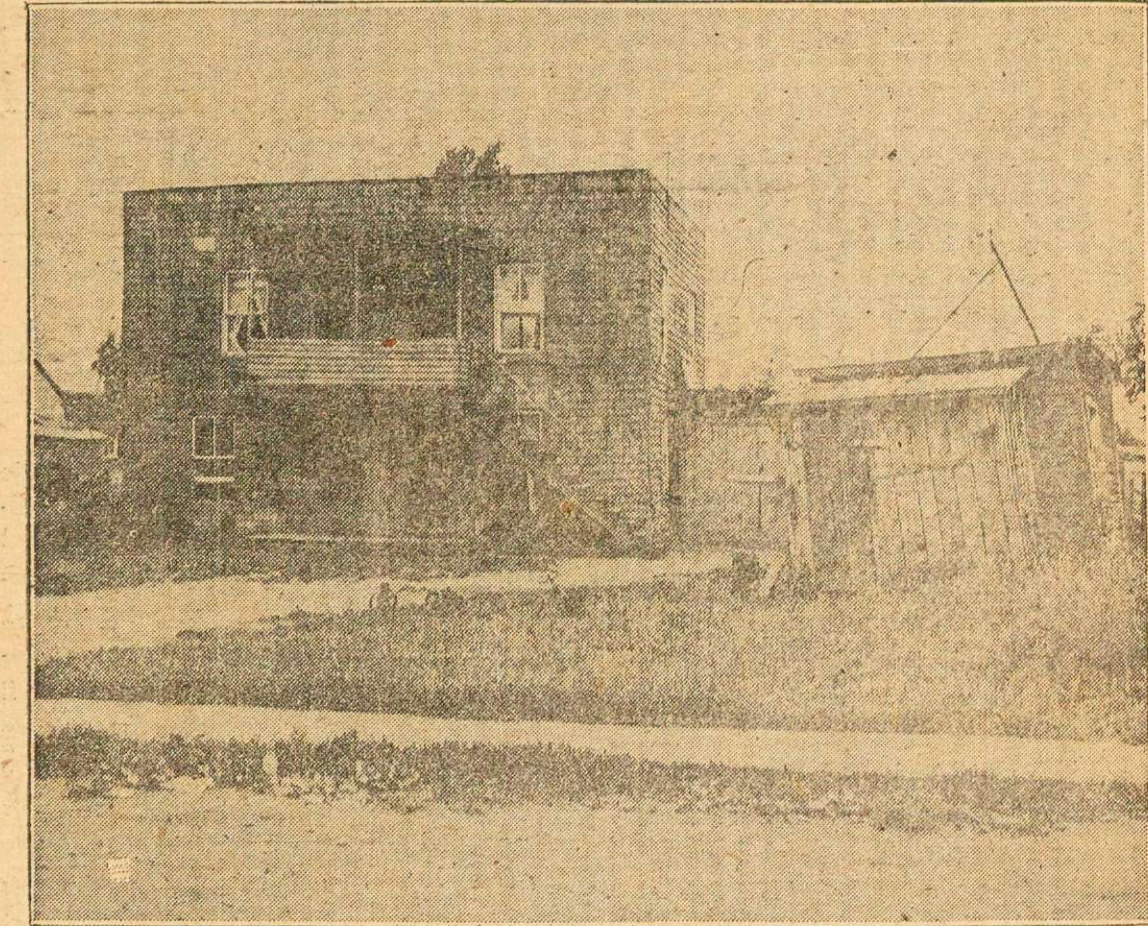
Toute la classe ouvrière de la province suit avec anxiété les développements de la grève. De nombreuses contributions sont déjà parvenues au local du syndicat. Depuis l'échec des premiers pourparlers au bureau de conciliation du ministère du Travail, jeudi dernier, l'antipathie des ouvriers envers les responsables s'est considérablement accrue. On s'y était rendu plein de bonne foi, avec l'intention d'en arriver à une entente satisfaisante, mais l'association patronale n'a fait aucune proposition. Tout au plus, a-t-elle insinué que les grévistes s'étaient rendus coupables d'actes illégaux. Une telle attitude n'est certes pas de nature à provoquer un arrangement. Les responsables de la grève, ce ne sont pas les ouvriers, mais bien les patrons. Lorsque ces derniers voudront y mettre fin, ils n'auront qu'à faire disparaître la cause qui la maintient: L'INJUSTICE!

FROID EN HIVER, CHAUD EN ÉTÉ



Un employé du meuble partage cette chambre avec ses quatre enfants et sa femme. Il gagne \$25.00 par mois. Son loyer a trois appartements, qui a dit que les ouvriers étaient devenus trop exigeants? ... Vous en avez la preuve. Un autre à qui l'augmentation de salaire mettrait un peu de joie au coeur.

MAISON À LOUER AUX PROPRIÉTAIRES DES MANUFACTURES



Dans ce superbe chateau habite cinq familles ouvrières, la galeté au coeur et le sourire aux lèvres; les patrons en feraient-ils autant? ... Le mur est penché tout comme la tour de Pise, avec cette différence toute fois, que dans la tour il n'y a pas de personnes humaines et qu'ici elles y sont nombreuses. JUSTICE ET CHARITE! Ne vous trompez pas, ce n'est pas la devise du capitalisme, mais de la C. T. C. C. Il faudrait 15 cents d'augmentation pour faire quelques réparations...

Ce n'est pas être révolutionnaire que de revendiquer la justice

C'est la question que beaucoup de gens se posent aujourd'hui, depuis que les ouvriers groupés dans les syndicats catholiques du meuble se sont mis en grève, dans Victoriaville et dans différents centres manufacturiers de la province.

Il convient de juger la situation bien en face et de se poser la question sans préjugé aucun et sans parti pris. Le fait, pour les syndicats catholiques dans le meuble, de déclarer la grève, parce qu'ils n'ont pas vu leurs revendications, depuis longtemps formulées, acceptées par leurs patrons, prouvent-ils qu'ils sont devenus révolutionnaires et injustes?

Repassons la doctrine de l'Eglise sur le syndicalisme chrétien, et nous serons alors éclairés sur notre manière de penser dans les jours que nous traversons.

LE SYNDICALISME OUVRIER CATHOLIQUE

Les membres des syndicats catholiques refusent d'envisager la violence pour arriver à leurs fins, ces fins fussent-elles louables en elles-mêmes.

L'un des principaux buts du syndicalisme ouvrier catholique est d'amener la collaboration entre patrons et ouvriers. Sa plus grande ambition, c'est de rapprocher les classes sociales dans la charité et la justice, et de faire comprendre aux employeurs autant qu'aux employés leurs devoirs et leurs véritables intérêts.

La doctrine de l'Eglise nous dit que l'homme, qu'il soit patron ou ouvrier, a une âme immortelle et qu'il est, au même titre que n'importe qui, un membre de la grande société humaine. Comme tel, il a un droit strict à la vie et aux moyens de s'assurer une existence convenable. Il a droit à un juste salaire, à un revenu suffisant pour lui permettre de vivre, avec sa famille, dans une honnête aisance.

Or, quand l'ouvrier s'aperçoit qu'il ne peut plus vivre convenablement avec le salaire que lui procure son travail de chaque jour, il a droit de demander à ceux qui l'emploient de lui augmenter ses gages. Si ces derniers refusent cette légitime exigence de l'ouvrier, l'ouvrier, fort de son droit, qu'il se doit de sauvegarder, et de la justice de ses revendications, peut déclarer la grève. Quand tous les efforts de conciliations ont été épuisés, c'est son seul moyen de défense. Lui refusera-t-on ce droit, et le blâmera-t-on de s'en servir quand aucune entente raisonnable ne semble devenue

te idée de lutte de classe et de promouvoir le plus possible les moyens de pacification et d'union. A cause de cela, le syndicalisme ouvrier catholique est un puissant facteur de prospérité, de paix et de progrès, et il mérite l'attention bienveillante et l'encouragement de tous les patrons et de tous les ouvriers.

Aussi, l'idée d'une grève lui est-elle très pénible. Et, quand un syndicat déclare la grève dans une région, tous les gens de cette région peuvent être assurés que la grève était devenue inévitable et qu'elle était devenue le seul moyen nécessaire

de des bénéfices qu'ils permettent à l'industrie de réaliser par leur travail.

Certains patrons crient au communisme en entendant de telles choses, et refusent obstinément toute coopération en ce sens.

Ils ont tort. Et, ils oublient que ce sera peut-être uniquement par la réalisation de ces revendications de nos syndicats chrétiens que nous pourrons rétablir l'harmonie dans les usines et marcher rapidement et sûrement vers la collaboration intime des employeurs et des employés pour le plus grand bien de toute la so-

bir, et plus tôt qu'ils ne le pensent, la catastrophe qu'ils redoutent avec tant d'horreur, et que nous redoutons aussi avec eux. Il n'y a plus d'autres solutions aujourd'hui, cependant, que celle du communisme athée et destructeur de toute propriété privée, ou celle du syndicalisme.

On accuse les ouvriers de ne pas remplir leurs devoirs, et de réclamer toujours le respect de leurs droits. Les patrons n'oublient-ils pas, parfois, et même souvent, de regarder moins leurs devoirs que leurs droits, et ne sont-ils pas, eux aussi, un peu trop portés à considérer plus leurs droits que leurs devoirs? Dans toutes les situations troublées, ce n'est pas toujours le même qui a tort. Il est à se demander jusqu'à quel point on s'en rend compte. Il ne s'agit pas, ici, d'une accusation pour personne, c'est un rappel à la réalité qu'on oublie trop souvent.

CONCLUSION A TIRER

A la fin de cet article, il est maintenant possible de répondre à la question posée au début: Nos syndicats catholiques sont-ils devenus révolutionnaires? Chacun, sans aucun doute, est en mesure de répondre par lui-même à cette question. La grande erreur qu'il faut éviter cependant, à l'heure actuelle surtout où l'on fait courir tant de bruits sur la conduite que prennent nos syndicats, c'est de croire tout ce qu'on nous dit et de refuser de faire confiance à un organisme qui a plus d'une fois témoigné qu'il comprenait réellement les intérêts véritables de la classe ouvrière sans méconnaître jamais ceux des patrons.



Sur l'une des pancartes l'on peut lire ceci: "Mais faute d'argent nous sommes en grève! On demande .15 l'heure. ON NOUS OFFRE DU VENT, UNISSONS-NOUS!" Sur une autre nous voyons: "Au salaire actuel, c'est la MISERE". Malgré tout, ils ont le sourire, car ils ont conscience de lutter pour la justice. VIVE LA C. T. C. C.!

possible avec son patron?

LE SYNDICAT CATHOLIQUE ET LA GREVE

Qu'on ne se méprenne pas: les syndicats catholiques ne cherchent pas à faire la grève. Au contraire, ils s'efforcent, par tous les moyens imaginables, de l'éviter. Bien des patrons sont obligés de le reconnaître, et doivent avouer que, sans l'esprit de collaboration sincère des syndicats catholiques, ils n'auraient pas pu éviter la grève dans leurs usines.

Le principe de notre syndicalisme est d'éloigner tou-

pour éloigner un plus grand mal.

LES REVENDICATIONS DE NOS SYNDICATS

Cela se résume à peu de mots. D'une part, nos syndicats catholiques se refusent à considérer l'ouvrier comme une simple machine à salaire et n'ayant aucun intérêt dans l'entreprise où il passe pourtant toute une partie de sa vie. D'autre part, ils réclament une plus grande participation dans la gestion de l'entreprise. Ils réclament aussi, et c'est très juste, que les ouvriers puissent arriver à partager, au pro-rata de leur traitement, une partie plus gran-

ciété.

Cette participation à la gestion de l'usine et aux bénéfices réalisés en commun, loin d'être du communisme, est au contraire le plus sûr moyen de l'éloigner à tout jamais. Parce que la répartition plus équitable des biens, si nécessaire et si urgente à l'heure actuelle, est selon le mot de Pie XII, l'un des objectifs les plus importants à réaliser aujourd'hui.

Si les patrons refusent cette solution, il est à craindre qu'ils ne viennent à su-